



# Municipalité de Palmarolle

499, Route 393, Palmarolle, Québec, J0Z 3C0

Tél. : 819-787-2303 • Téléc. : 819-787-2412 • Courriel : reception@palmarolle.ao.ca

## ORDRE DU JOUR

de la séance ordinaire des membres du conseil, tenue le lundi 7 octobre 2024 à 19 heures  
à la grande salle du Centre municipal au 124, rue Principale à Palmarolle.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE;
3. AFFAIRES EN DECOULANT;
4. DEPOT DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTS;
5. DEPOT DE LA CORRESPONDANCE;
  - 5.1. PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS EN TRAITEMENT DES EAUX ;
  - 5.2. SPBAT – DEPOTS COUPE DE BOIS LOTS EPARS ;
  - 5.3. DEMANDE DU DOMAINE PARADIS (GUY FORTIN)
6. URBANISME ;
  - 6.1. NOMINATION D'UN NOUVEAU COMITE CONSULTATIF D'URBANISME ;
  - 6.2. DEMANDE DE DEROGATION MINEURE RELATIF A L'IMMEUBLE DU 57, 9<sup>E</sup> AVENUE OUEST DPDRL2400656 ;
  - 6.3. DEMANDE DE DEROGATION MINEURE RELATIF A L'IMMEUBLE DU 100, 2<sup>E</sup> RUE EST DPDRL240070 ;
  - 6.4. DEMANDE DE PROLONGATION DE DELAIS EN VERTU DE LA LOI SUR L'AMENAGEMENT ET URBANISME ;
7. DEMANDES ET AUTORISATIONS ;
  - 7.1. DEMANDE D'AIDE POUR LE JOURNAL LE PONT ;
  - 7.2. DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARTIE DU LOT 5 876 232 ;
8. RAPPORT DES DEPENSES ET REDDITION DES COMPTES A PAYER ;
9. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL ;
10. PERIODE D'INFORMATION ;
11. SECURITE INCENDIE ;
  - 11.1. POMPIER – UTILISATION DU FEU VERT CLIGNOTANT
12. TRAVAUX PUBLICS ET VOIRIE ;
  - 12.1. SUIVI DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS
13. DOSSIERS ADMINISTRATIFS ;
  - 13.1. HALLOWEEN ;



Bureau du directeur général / Greffier-trésorier

# Municipalité de Palmarolle

499, Route 393, Palmarolle, Québec, J0Z 3C0

Tél. : 819-787-2303 • Téléc. : 819-787-2412 • Courriel : reception@palmarolle.ao.ca

---

13.2. TARIFICATION DE L'ARÉNA ROGATIEN-VACHON ;

14. EMPLOYÉS ;

14.1. EMBAUCHE D'UN CONSEILLER SUPPORT A LA DIRECTION GENERALE ;

14.2. EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ AU SERVICE DE L'ARENA, DES PARCS ET DES ESPACES VERTS ;

14.3. EMBAUCHE DE DEUX (2) EMPLOYÉS AU SERVICE DE LA VOIRIE ;

14.4. DÉPART À LA RETRAITE;

15. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE REGLEMENT ;

16. PERIODE DE QUESTIONS ;

17. SUJETS DIVERS (VARIA) ;

18. LEVEE DE LA SEANCE.